



Charte graphique

Office de Tourisme de Cluny Sud Bourgogne

Le présent manuel décrit l'identité graphique de l'Office de Tourisme à savoir les logotypes de l'Office de Tourisme, l'environnement dans lequel ils doivent être utilisés et les différents paramètres qui constituent son image.

Il est aussi destiné à tous les partenaires de l'Office de Tourisme qui, dans leur mission, ont à mettre en œuvre l'image du Cluny Sud Bourgogne et à reproduire son logo.

Cette charte graphique s'intègre dans le cadre de la marque Le Sud Bourgogne créée par l'Association des Offices de Tourisme de Cluny, Mâcon, Tournus et Matour.



Logotype





Un tampon rappelant la marque Le Sud Bourgogne est décliné dans les couleurs du logo.

Normes de reproduction

Principes d'utilisation de logotype selon la nature du fond

Fond blanc



Fond coloré



Fond noir



Principes d'utilisation de logotype selon la nature du fond

Fond clair et calme



Photo coloré et calme

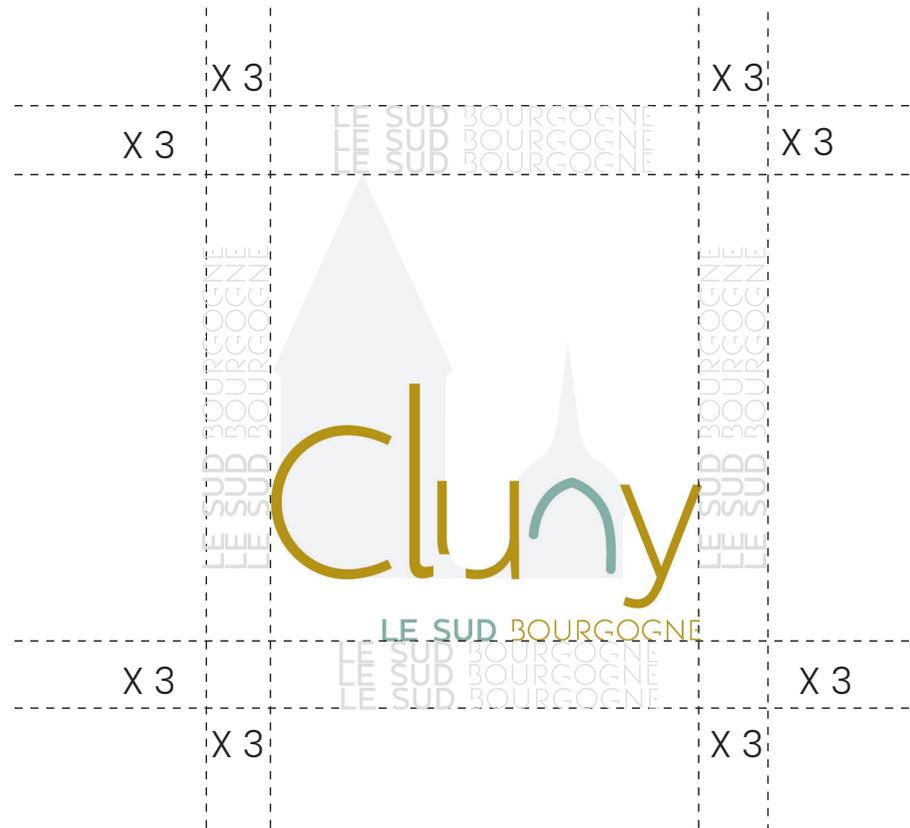


Photo perturbée



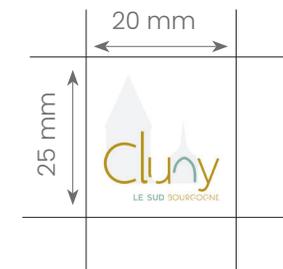
10 mm

Zone de protection



Une zone de protection existe autour du logotype.
Elle est essentielle à l'intégrité du logo et lui permet de garder tout sa lisibilité.
Aucun élément ne doit pénétrer cette zone.

Taille minimum





CMJN : 10 % / 25 / 100 % 25 %
RVB : 188 / 153 / 23
#bc9917



CMJN : 50% / 18% / 35% / 0%
RVB : 144 / 179 / 171
#90b3ab

Le logo se décline en quadri, RVB et blanc.